

Déviations 08/2019

Un aperçu des déviations du **18/02/2019** au **24/02/2019** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
22/02/2019	VEN	25/25R,19	25/25R	0345-0600	Visibilité réduite à 1 500 mètres.
		25/25R,19	07R/07L	2046-2300	Composante max en vent arrière est dépassée sur les pistes 25. Les prévisions montrent que le vent va augmenter en puissance.
		25R/25R	07R/07L	2300-2400	Vent en altitude: 090° 22 kts; au sol: 090° 5-8 kts.
23/02/2019	SAM	25R/25R	07R/07L	2400-0406	Vent en altitude: 090° 22 kts; au sol: 090° 5-8 kts.
			25/25R	0406-0544	Conditions météorologiques à l'aéroport.
			07R/07L	0544-0600	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/25R	07R/07L	0600-0643	Idem.
24/02/2019	DIM	25/25R,19	25/25R	0955-1214	La demande de trafic excède la capacité offerte par le PRS.
			25R/25R	1214-1600	Non disponibilité de la piste 25R. Vent en surface: 110° 6-11 kts qui devrait diminuer en intensité.
		19/19	25R/25L,19	2300-2334	Non disponibilité de la piste 19 pour les atterrissages.

